CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10180** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2026**

ÉDITÉ LE 24/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2003 B 02584
Siret : 450 347 034 00024
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 43990
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011298897504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011298897504
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Raison sociale : ETABLISSEMENTS ROGIER

112, AVENUE DU 19 MARS 1962
ZAC PUJOL
13390 AURIOL

Téléphone : 04 42 32 01 47 **Fax :**
Portable : 06 84 97 83 63
Responsabilité légale :
ROGIER CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : www.rogiermenuiserie.fr
E-mail : rogier2@wanadoo.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 647 432 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire	6	13/12/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.